

GENÈVE

Union contre le bruit et la pollution

Riverain-es, associations et partis de la gauche municipale font front commun afin de limiter le trafic motorisé sur le boulevard du Pont-d'Arve, source de nuisances.

MERCREDI 10 JANVIER 2024 MARIA PINEIRO



Les militant-es ont rebaptisé le boulevard du Pont-d'Arve «rue Polluée». CÉDRIC VINCENSINI

MOBILITÉ ▶ «Mes trois enfants ont grandi ici. Aujourd'hui, ils détestent le quartier et habitent dans des lieux plus tranquilles», raconte Lucia Gambuzza, résidente du boulevard du Pont-d'Arve depuis quarante-quatre ans. «Le trafic, c'est en continu. Entre 17h30 et 19h, c'est l'horreur, poursuit-elle. Même avec les chambres à l'arrière, on l'entend en été, fenêtres ouvertes.»



CÉDRIC VINCENSINI

Les riverain-es du boulevard, qui ont goûté à davantage de quiétude durant le confinement Covid et cinq mois de travaux entre juillet et décembre 2023 veulent des mesures plus drastiques. Sans succès pour l'heure. Hier, en compagnie de voisin-es de l'association d'habitant-es Pont-d'Arve, d'Actif-traffic et des sections municipales des Vert-es, des socialistes et d'Ensemble à gauche, l'octogénaire s'est mobilisée afin de limiter le nombre des voies dédiées aux voitures sur cette artère.

Au menu de cette action presque furtive: une banderole déployée sur le passage piéton durant les phases vertes pour réclamer «De l'air, du silence» et une nouvelle plaque qui rebaptise le boulevard en «rue Polluée». Il faut dire que l'axe, qui relie Plainpalais à l'hôpital cantonal et à Champel, est un des points noirs du canton en termes de trafic, de bruit et de pollution. L'artère ne satisfaisant pas aux normes fédérales, la limitation de vitesse a été abaissée à 30 km/h en 2019 et du bitume phonoabsorbant posé. Mais cela ne suffit pas. «On explose les normes», s'agace Antoine Durupt, membre de Pont-d'Arve.

Moins des voies

En novembre, alors que l'artère était encore fermée, une pétition munie de 2000 signatures a été déposée au Conseil municipal de la Ville de Genève et au Grand Conseil. Le texte demande une modification du marquage afin de supprimer une des deux voies de circulation dévolues aux transports individuels motorisés. Il s'agirait de la réaffecter aux services d'urgence et aux transports publics, sans oublier une piste cyclable. Ce mouvement a été appuyé par la gauche municipale qui a voté, également en novembre, une motion allant dans ce sens.

Frédérique Perler, conseillère administrative chargée de la Mobilité en Ville, avait quant à elle officiellement demandé au canton de revoir le plan de circulation du boulevard pour satisfaire ces demandes, fin octobre. Las, pour les défenseur-uses de cette mutation, le Pont-d'Arve a rouvert en décembre sans changement, soit avec deux voies de circulation. Seule modification annoncée par le Département cantonal des mobilités, des phases de feu revues afin de favoriser une onde verte. Dans Le Temps, Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé des Mobilités, avait indiqué que les demandes des associations et de la Ville étaient trop tardives et affirmé vouloir évaluer les mesures prises ainsi que l'impact du futur réaménagement de l'avenue du Mail.

Mainmise cantonale

Car les nombreuses voix qui exigent de pacifier ce qui est décrit comme un «enfer» ne pèsent pas lourd. En matière de mobilité, le canton est seul compétent. Et il «a opposé une fin de non-recevoir. La Ville ne peut qu'en prendre acte», indique le Département municipal de la mobilité, qui rappelle que les mesures prises par le passé soulagent, mais «ne suffisent pas à respecter les normes fédérales antibruit (OPB)».

Pour l'heure, la situation semble bel et bien bloquée, puisque le réaménagement de l'avenue du Mail souhaité par la Ville est suspendu à un recours en justice. Néanmoins, aux dires des autorités communales, ce n'est pas le projet le plus significatif en vue de diminuer les flux motorisés entre la gare Cornavin et l'hôpital. «Le point décisif pour réduire le trafic sur cet itinéraire se joue plutôt à Cornavin, où un arrêté est en force depuis le printemps dernier pour fermer la place au trafic individuel motorisé dans le sens Lausanne/centre-ville, mais cet arrêté n'a pas été mis en application par le canton.» Pierre Maudet a effectivement décidé de geler cette décision prise par son prédécesseur.

«Les erreurs du Pont-d'Arve ne doivent pas être reproduites» Thibault Schneeberger

Qu'à cela ne tienne, les militant-es entendent continuer «à mettre la pression», comme le soutient Cyril Alispach, vice-président des Vert-es municipaux. Pour Thibault Schneeberger, coordinateur romand d'Actif-traffic, «les erreurs du Pont-d'Arve ne doivent pas être reproduites. Il faudra s'en souvenir lors de prochains travaux, notamment lorsque les réseaux thermiques structurants seront construits».

RÉGIONS GENÈVE MARIA PINEIRO MOBILITÉ



A lire également



CLIMAT
Une initiative pour «croquer le bitume»
JEUDI 29 AVRIL 2021 MOHAMED MUSADAK



MOBILITÉ
Le paquet pour mettre Vaud en selle
MARDI 2 NOVEMBRE 2021 RAPHAËL BESSON



MOBILITÉ
L'exécutif genevois veut 50 millions pour moderniser ses carrefours
VENDREDI 8 AVRIL 2016 ERIC LECOULTRE



MOBILITÉ
Le non genevois au FORTA se fait entendre
JEUDI 12 JANVIER 2017 ERIC LECOULTRE

QUI SOMMES-NOUS?
Charte rédactionnelle
Association éditrice
L'équipe
Soutenir Le Courrier
Contacts

PUBLICITÉ / PARTENARIATS
Tarifs publicitaires
Partenariats
Naissances et Mortuaires

BOUTIQUE
Parrainage essai web
Tu es la sœur que je choisis
Don / Souscription

ABONNEMENTS
Abonnements
Conditions générales de vente
Réductions de la Carte Coté Courrier



RÉGIONS
Genève
Neuchâtel
Valais
Vaud
Jura

SUISSE

INTERNATIONAL
Solidarité

CULTURE
Cinéma
Musique
Livres
BD
Scène
Arts plastiques
Inédits
Inédits textes
dramatiques
Strips

SOCIÉTÉ
Égalité
Écologie
Économie
Histoire
Religions
Alternatives
Médias

OPINIONS
Édito
Contrechamp
Chroniques
On nous écrit
Nos invité-es
A côté de la plaque

DOSSIERS
La grève du climat
La grève des femmes
Aéroport de Genève
L'affaire Maudet